

AUTONOMIA
SANTE &
BIEN-ETRE



Découvrez nos solutions
de portage

Spécifiques aux thérapeutes et aux
professionnels de la médecine douce.

Pourquoi exercer son activité en tant que porté ?

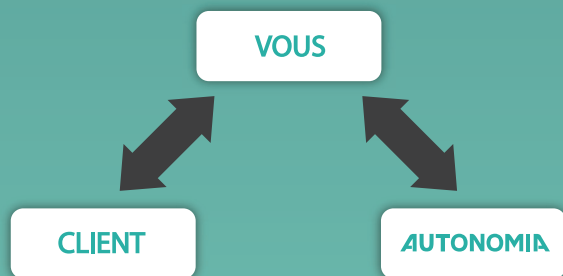
Le portage permet d'exercer son métier sans avoir besoin de créer son entreprise. Plus simple et plus rémunérateur, le portage est le parfait compromis entre l'indépendance et le salariat.

Il vous permet de gérer votre activité en toute sérénité en conservant les avantages de la sécurité sociale.

Le portage

Un statut innovant

Ce statut permet à tout prestataire de pouvoir exercer sa propre activité en toute simplicité de gestion avec le confort de la protection sociale.



Un fonctionnement simple

Vous consultez et facturez vos clients comme d'habitude. Ensuite nous transformons votre chiffre d'affaires pour établir votre rémunération.



Nos services

➤ SERVICE ADMINISTRATIF

Nous prenons en charge la totalité de vos tâches administratives: inscription, gestion des factures, suivi mensuel, calcul et paiement des charges, émission de bulletins de paies.

➤ SERVICE JURIDIQUE

Nous assurons vos obligations juridiques : Déclaration URSSAF, contrat d'engagement, facturation, assurance, déclaration fiscale.

➤ CONSEILS ET DÉVELOPPEMENT

Nous vous conseillons et mettons à votre disposition des outils de communication pour développer votre clientèle.

Déjà en exercice ou sur le point de monter votre cabinet, nos solutions de portage vous permettent de vous concentrer à 100% sur votre activité.



Les + que notre société vous offre

+ Remboursement social maximum

Grâce à notre localisation géographique vous bénéficiez de la meilleure couverture sociale de France, qui est de 90 %.

+ Démarrez rapidement et sans frais

L'inscription à notre offre est gratuite et sans frais de dossier. Une fois inscrit vous pouvez commencer à exercer votre activité dans les 48 heures.

+ Remboursement de vos frais professionnels

Nous remboursons sur justificatifs 100% de vos frais professionnels ainsi que les frais nécessaires à votre développement.

+ Devenez formateur

Vous avez la possibilité d'utiliser notre numéro de formateur pour étendre votre activité auprès des professionnels.

+ Assurance professionnelle

Adhérez à un contrat d'assurance spécifique adapté aux professionnels du bien-être et des médecines alternatives avec des primes et des garanties préférentielles.

Frais de gestion

Pour la gestion de votre activité, des frais de gestion de 3 à 10 % s'établissent sur la base du chiffre d'affaires Hors Taxes.

Les métiers entrant dans le cadre du portage

- Acupuncteur
- Coach de vie
- Énergéticien
- Étiopathe
- Kinésiologue
- Magnétiseur
- Médecine chinoise
- Modelage bien-être
- Naturopathe
- Praticien PNL
- Professeur de yoga
- Psychothérapeute
- Réflexologue
- Sophrologue
- Hypnothérapeute
- Praticien Shiatsu
- Enseignant Reiki
- Formateur / Formatrice
- ...

Nos solutions de portage sont adaptées à tous les professionnels de la santé et du bien-être hors du cadre réglementé.



Nous contacter

COORDONNÉES

AUTONOMIA Portage
18 rue du Commerce
F- 68400 RIEDISHEIM

 **03 89 70 11 46**

 **contact@autonomia-france.com**

HORAIRES

Du lundi au vendredi de :
8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Vous êtes intéressé par nos prestations
ou souhaitez de plus amples informations ?

Contactez-nous via nos coordonnées
ou directement sur notre site internet.

www.portage-sante-bien-etre.fr